

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Famille

- Copie du livret de famille (parents + enfants).
- Copie intégrale du jugement de séparation ou divorce des parents.
- Justificatif de domicile de moins de 2 mois (exemple : quittance de loyer, facture d'électricité ou d'eau, attestation d'assurance habitation, etc).
- Taxe d'habitation et audiovisuelle des deux dernières années : 2020 et 2021.
- Avis d'imposition ou non-imposition 2022 (ressources 2021) des parents.
- Justificatifs de scolarité pour les autres enfants du foyer familial étudiants hors Thouars (carte d'étudiant et certificat de scolarité).
- Courrier explicatif et pièces justificatives si la situation a changé en 2022.

Etudiant

- Carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour.
- Carte d'étudiant de l'année scolaire en cours, dès réception.
- Justificatif d'inscription pour l'année en cours.
- Pour les établissements privés, compléter l'attestation d'habilitation à recevoir des étudiants boursiers nationaux (formulaire joint).
- Avis d'imposition ou non-imposition 2022 (ressources 2021) de l'étudiant si déclaration propre.
- Relevé d'identité bancaire de l'étudiant.